

Cent soixante-huitième session du Conseil

Point 8.2: Grandes lignes et feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

Le Cadre stratégique de la FAO (2022-2031) considère que la science, la technologie et l'innovation ont un énorme potentiel de transformation, mais qu'elles comportent aussi des risques. La science est à la base des quatre accélérateurs visés dans le Cadre stratégique (technologies, innovation, données et compléments [gouvernance, capital humain et institutions]) et sera intégrée dans les 20 domaines prioritaires du Programme, afin de maximaliser les efforts déployés par la FAO pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et de réaliser les *quatre améliorations*. Pour réussir à tirer parti des avantages de la science et de l'innovation, la FAO doit se muer en une organisation plus innovante, capable d'aider les pays à développer les innovations les plus appropriées et à les transposer à leurs contextes à la lumière de la science. Aussi, pour affiner la vision et la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, le Directeur général a-t-il demandé que soit élaborée une stratégie ciblée afin de fournir des orientations et d'en garantir la cohérence et l'alignement en vue d'obtenir, grâce à un meilleur recours à la science et à l'innovation, des résultats au niveau des pays.

Grandes lignes de la stratégie

La stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation se veut un document évolutif, qui fera l'objet d'un suivi régulier et sera mis à jour de façon périodique pour refléter les évolutions importantes. Elle sera étayée par des données scientifiques et des éléments probants et s'appuiera sur le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

A. Introduction

L'introduction soulignera de manière synthétique l'importance que revêtent la science et l'innovation pour les systèmes agroalimentaires et rappellera le rôle de la FAO. Elle mentionnera les cadres mondiaux intéressant la science et l'innovation et leur pertinence en la matière. Des concepts clés, notamment en matière de science et d'innovation, y seront expliqués.

B. Vision

La vision s'appuiera sur les avantages comparatifs de la FAO et contribuera au rôle de chef de file de l'Organisation pour ce qui est de fournir des orientations aux pays en matière de science et d'innovation, au service des systèmes agroalimentaires, dans le cadre d'une communication efficace, tant sur le plan interne qu'avec les partenaires extérieurs.

C. Objectifs

Les objectifs suivants sont proposés à titre provisoire:

- a) renforcer les interventions techniques et la fourniture d'orientations normatives en faisant de la science et de l'innovation des outils de développement qui contribuent à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031;
- b) consolider les données scientifiques et factuelles des interventions techniques et des orientations normatives de la FAO;
- c) fournir des orientations et assurer la cohérence et l'alignement de la science et de l'innovation à l'échelle de l'Organisation, dans tous les secteurs et toutes les composantes des systèmes agroalimentaires;
- d) promouvoir l'accès à l'innovation, son accessibilité économique et son adoption (notamment en ce qui concerne les connaissances autochtones et locales) de façon à ne laisser personne de côté et à garantir l'inclusion des groupes marginalisés, à savoir les femmes, les jeunes, les petits

producteurs et les peuples autochtones, et leur participation à la prise de décision, de sorte qu'ils bénéficient des avantages;

e) faire en sorte que la FAO contribue aux cadres pertinents établis aux niveaux régional et international, qu'elle oriente les priorités en matière de recherche et qu'elle donne corps aux politiques relatives aux systèmes agroalimentaires aux niveaux national, régional et mondial.

D. Portée

La stratégie tiendra compte des savoirs autochtones et locaux comme autant de sources d'innovation essentielles. Elle englobera tous les types d'innovations: technologique, sociale, politique, financière et institutionnelle. Elle prendra également en compte les innovations opérationnelles dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour le Cadre stratégique 2022-2031. Elle encouragera l'ensemble des disciplines scientifiques (sciences biologiques, sociales, comportementales et économiques, par exemple) et soulignera l'importance de la recherche transdisciplinaire et interdisciplinaire pour relever les défis systémiques de manière globale.

E. Théorie du changement

Dans le cadre de la théorie du changement, la stratégie présentera brièvement les défis et les possibilités existants, fournira une vision des résultats escomptés et brossera un bref tableau des moyens qui permettront d'y parvenir tout en maximisant leur incidence et en limitant les compromis autant que possible.

F. Principes directeurs

Grâce à un nombre ciblé de principes directeurs précis et mûrement réfléchis, la stratégie découlera de principes convenus au niveau international, notamment les cinq principes qui sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (les «cinq P»): populations, planète, prospérité, paix et partenariats.

G. Principes fondamentaux

La stratégie reposera sur des principes fondamentaux, à partir desquels les priorités thématiques et programmatiques seront fixées, notamment aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays. Ces principes figurent dans le Cadre stratégique 2022-2031 (domaines prioritaires du Programme, accélérateurs et thèmes transversaux), les priorités régionales, les priorités des pays, les priorités normatives et d'autres stratégies de la FAO (relatives au changement climatique, à la nutrition, à l'intégration de la biodiversité ou au secteur privé). Les nouveaux enjeux et les problèmes émergents seront incorporés dans le cadre des exercices de prospective. Les principes fondamentaux tiendront compte des questions essentielles que sont le renforcement de la base de connaissances factuelles, l'évaluation des incidences de l'innovation, l'évaluation et l'atténuation des risques, le renforcement de l'appropriation (adaptation et diffusion), le recensement et la prise en compte des arbitrages, le renforcement des capacités internes (de la FAO), la coordination, la mobilisation de ressources et les partenariats.

H. Plan d'action

La stratégie sera complétée par un plan d'action que viendront étayer les principes directeurs, les objectifs et les principes fondamentaux. Aligné sur le Plan à moyen terme et le Programme de travail et budget, celui-ci comprendra un plan de communication destiné à la fois aux spécialistes et au grand public. L'élaboration du plan d'action débutera une fois que la stratégie aura été adoptée.

I. Cadre de responsabilité

Le cadre de responsabilité permettra de veiller à ce que la stratégie contribue directement au Cadre stratégique de la FAO (2022-2031) en reliant son suivi aux indicateurs de performance clés relatifs aux quatre accélérateurs des 20 domaines programmatiques prioritaires. De plus, des liens seront établis avec

les cibles et indicateurs pertinents des ODD. Les cadres de programmation par pays de la FAO indiqueront les résultats obtenus au niveau des pays en matière de science et d'innovation et permettront de relier ceux-ci à certaines cibles et à certains indicateurs des ODD.

J. Feuille de route

Appuyée par le Directeur du Bureau de l'innovation, la Scientifique en chef coordonnera un processus de participation inclusif aux fins de l'élaboration de la stratégie, dans le respect du calendrier proposé. Des consultations avec les Membres seront organisées afin de répondre à leurs éventuelles questions concernant la stratégie, conformément aux directives du Comité du Programme et du Conseil et dans le cadre de consultations régionales sur la science et l'innovation. Un groupe d'experts extérieurs, dont la composition respectera l'équilibre entre les régions, les sexes et les disciplines, examinera le projet de stratégie avant sa rédaction finale.

M^{me} Ismahane Elouafi, Scientifique en chef